FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification	
Identificateur de produit	LABPOX LV 3D UV, Partie A
Autres moyens d'identification	LPLV3D -A
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Liquides inflammables (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 1)
Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées (Catégorie 1)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention
H226 Liquide et vapeurs inflammables
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P265 Ne pas toucher les yeux. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P316 Obtenir une aide médicale d'urgence immédiatement. P331 Ne pas faire vomir. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P303+P361+P353 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P354 + P338 Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes.. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence.
P391Recueillir le produit répandu.
EN CAS D'INCENDIE P370 + P378 – En cas d'incendie: Utiliser le fabricant / fournisseur ou l'autorité compétente pour spécifier les agents

appropriés.

Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine	25068-38-6	50-80 %
Autre produit	N.A.	1 - 10 %
Autre produit	N.A.	1 - 10 %
2,2'-[1,4-Butanediylbis(oxymethykene)bis[oxirane]	2425-79-8	15-40 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser le bouche à bouche si la victime a ingéré la substance.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone, combustibles..

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2), de la poudre sèche, un agent extincteur à mousse ordinaire.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne

pas toucher les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites .Température de stockage : 16–27ºC.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV Non disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Écran facial et lunettes de sécurité, résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Non disponible	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Provoque une irritation de la peau; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucune donnée disponible; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée

disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 25068-38-6 LD_{50} Oral - Rat 13,600 mg/kg; LD_{50} Cutanée –Non disponible; LC_{50} Inhalation – n'a pas été déterminé; CAS 2425-79-8 LD_{50} Orale – Rat-(mâle et femelle) 1,163 mg/kg ; LD_{50} Cutané Lapin- 1,130 mg/kg ; LC_{50} Inhalation 11.1 mg/l, 4h vapeur; ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 2425-79-8 LC50 24 mg/l Danio rerio (poisson zèbre) 96h;
Toxicité envers les invertébrés aquatiques Non disponible
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: Non disponible;
Toxicité pour les bactéries : Non disponible.

Persistance et dégradation	CAS 2425-79-8 Aérobie - temps d'exposition 28j-Résultat 43% - Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Not disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

UN 3077; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine); CLASSE:9 ; GE: III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN 3077; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine); CLASSE:9 ; GE: III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN 3077; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine); CLASSE:9 ; GE: III.

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	None
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	None.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 01 mars 2024 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health

NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX LV UV, Partie B
Autres moyens d'identification	LPLV-B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 1)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; irritation des voies respiratoires (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané
H332 Nocif par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention

P260+P261 Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P265 Ne pas toucher les yeux. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION P301+ P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P330 Rincer la bouche. P331 NE PAS faire vomir
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P302+P352 Laver abondamment à l'eau P361 Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. P316 Obtenez immédiatement une aide médicale d'urgence.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305+P354+P338 Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P391 Recueillir le déversement.

Stockage
P405 Garder sous clef.
Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polyétheramine	9046-10-0	40 - 70 %
4,4'- Diaminodicyclohexyl méthane	1761-71-3	5 - 20 %
Résine époxy liquide	25068-38-6	5 - 15 %
L'alcool benzylique	100-51-6	5 - 25 %
Trade Secret	-----	1 – 10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne aidante de pratiquer le bouche-à-bouche. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser le bouche à bouche si la victime a ingéré la substance.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Fumée, oxydes de carbone et vapeurs.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO_2), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.
De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas/éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas toucher les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV Non-établi

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à mange longues, pantalons longues ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Faible	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Non disponible
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	> 100 ºC (212 ºF)	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, amines, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxydes de carbone, dioxydes, acides

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Toux, essoufflement, nausées et maux de tête.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Un contact prolongé peut provoquer une irritation de la peau; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité : Aucune donnée disponible; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible;
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

CAS 9046-10-0 LD_{50} Orale – Rat-(mâle et femelle) 2,885.3 mg/kg; LD_{50} Cutané – Lapin-(mâle et femelle) 2,979.7 mg/kg; CAS 1761-71-3 LD_{50} Orale – Rat-(mâle et femelle) 380 mg/kg; CAS 25068-38-6 LD_{50} Orale rat >1000 mg/kg; LD_{50} Cutané – Lapin >2000 mg/kg; CAS 100-51-6 LD_{50} Orale - Rat - 1,230 mg/kg; LD_{50} Cutané – Lapin 2,000 mg/kg; LC_{50} Orale – Rat 8.8 mg/L 4h; ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons CAS 9046-10-0 LC_{50} 772.14 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)), 96h; CAS 1761-71-3 LC_{50} 67,8 mg/l Leuciscus idus (Golden orfe), 96h; CAS: 25068-38-6 LC_{50}: 1,41 mg/l (Oryzias latipes) 96h; CAS 100-51-6 LC_{50}: 10 mg/l Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 96h;

Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS 9046-10-0 EC_{50} 80 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h); CAS 1761-71-3 EC_{50} 9,24 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48; CAS: 25068-38-6 EC_{50}: 1.7 mg/l (Crustacés) 48h; CAS 100-51-6 LC_{50}: 55 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 24h;

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 9046-10-0 ErC_{50} 15 mg/l (Selenastrum capricornutum (algue verte)) 72h ; CAS 1761-71-3 ErC_{50} 140-200 mg/l (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 72h;

Toxicité pour les bactéries CAS 1761-71-3 EC_{50} 156 mg/l Pseudomonas putida 0,5h.

Persistance et dégradation	CAS : 25068-38-6 : Log Koe = 2,821 estimations; CAS: 100-51-6 Biodégradabilité Biotique/Aérobie – Durée d'exposition 28 jr Résultat: 92-96% - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	CAS : 25068-38-6 : BCF = 0,56 ~ 0,67 (concentrations d'exposition : 10 ug/l, 5,6 <= BCF = < 6,8 (concentrations d'exposition : 1 ug/l)). Biodégradabilité = 0 (%) 28 jours.
Mobilité dans le sol	Aucune information trouvée.
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

ONU 2735 ; POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyétheramine ; 4,4'-Diaminodicyclohexyl méthane ; CLASSE : 8 ; PG : III.

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut également être expédié en QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Polluant marin
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction.
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.
United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 13 novembre 2022 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale

NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.